



Assemblée générale

Distr. générale
21 novembre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session
Point 136 de l'ordre du jour
Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Mission d'assistance des Nations-Unies en Afghanistan

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, missions de bons offices et autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité, dans lequel figurent les prévisions de dépenses de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour 2019 (A/73/352/Add.4). Aux fins de cet examen, le Comité a eu des entretiens avec des représentants du Secrétaire général qui lui ont fourni les compléments d'information et des précisions avant de lui faire parvenir des réponses écrites le 20 novembre 2018.

2. Le rapport principal du Secrétaire général (A/73/352) donne un aperçu général des prévisions de dépenses pour 2019 relatives aux missions politiques spéciales et à certaines questions concernant les opérations en général. Comme les années précédentes, cinq additifs au rapport sont consacrés aux besoins spécifiques des groupes thématiques I à III et des deux missions les plus importantes, à savoir la MANUA et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)¹. Outre les prévisions budgétaires concernant les 14 missions classées dans le groupe thématique II, (A/73/352/Add.2 et A/73/352/Add.2/Corr.1), le Secrétaire général a présenté une proposition distincte concernant une mission supplémentaire récemment créée du groupe thématique II, à savoir l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies

¹ A/73/352/Add.1, A/73/352/Add.2, A/73/352/Add.2/Corr.1, A/73/352/Add.3, A/73/352/Add.4 et A/73/352/Add.5.



chargée de concourir à amener Daesh/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes (A/73/352/Add.6, A/73/352/Add.6/Corr.1 et A/73/352/Add.6/Corr.2). Le Comité consultatif a présenté ses observations et recommandations d'ordre général intéressant toutes les missions politiques spéciales dans son rapport principal (A/73/498) et celles relatives aux prévisions budgétaires concernant les groupes thématiques I à III, la MANUA, la MINUA et l'Équipe d'enquêteurs font l'objet de rapports spécifiques².

II. Exécution du budget en 2018 et ressources nécessaires pour 2019

A. Exécution du budget de 2018

3. S'agissant de l'exercice 2018, le montant des dépenses prévues jusqu'au 31 décembre 2018 inclus s'élève à 146 797 200 dollars, tandis que le montant des crédits ouverts est de 148 705 300 dollars, ce qui fait apparaître un solde inutilisé de 1 908 100 dollars (A/73/352/Add.4, tableau 2). On trouve à la section IV du rapport du Secrétaire général un récapitulatif des écarts importants constatés entre le montant des crédits ouverts et le montant des dépenses engagées.

B. Mandat et hypothèses retenues aux fins des prévisions pour 2019

4. Par sa résolution 2405 (2018), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 17 mars 2019. Le Secrétaire général fait savoir que l'Afghanistan continuera de rencontrer des problèmes d'ordre politique, sécuritaire, socioéconomique, humanitaire et concernant les droits de l'homme en 2019. Selon toute vraisemblance, les tensions politiques s'intensifieront dans la perspective de l'élection présidentielle de 2019. Les priorités de la Mission et les hypothèses retenues aux fins des prévisions pour 2019 ainsi que la coopération avec d'autres entités font l'objet des paragraphes 13 à 22 du rapport du Secrétaire général.

5. Le Secrétaire général rappelle que les priorités et plans stratégiques de la MANUA découlent de la résolution 2405 (2018) du Conseil de sécurité et ont vocation à accompagner le peuple et le Gouvernement afghans dans la réalisation de la paix et de la stabilité, conformément aux objectifs de la Décennie de la transformation (2015-2024) et aux accords conclus entre l'Afghanistan et la communauté internationale lors de diverses conférences internationales (ibid., par. 21). Il est spécifié dans le rapport que la présence de la MANUA sur le terrain demeurera un facteur déterminant dans l'exécution du mandat de la Mission au niveau infranational. En 2019, les bureaux locaux conduiront des campagnes d'information et offriront leurs bons offices pour appuyer les initiatives de paix et de réconciliation menées par l'Afghanistan, la tenue d'élections présidentielles crédibles, transparentes et ouvertes à tous ainsi que la promotion et la protection des droits de l'homme. Ainsi, ils travailleront en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies s'agissant des questions intersectorielles, conformément aux priorités énoncées par le Gouvernement afghan et l'ONU en matière de paix, de stabilité et de développement et œuvreront de concert avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) et les organismes des Nations Unies pour appuyer l'aide humanitaire (ibid., par. 22).

² A/73/498/Add.1, A/73/498/Add.2, A/73/498/Add.3, A/73/498/Add.4, A/73/498/Add.5 et A/73/498/Add.6.

C. Ressources nécessaires en 2019

6. Comme le montre le tableau 1 ci-après, le montant des ressources nécessaires pour la MANUA en 2019 s'élève à 141 499 300 dollars, ce qui représente une diminution de 7 206 000 dollars, soit 4,8 %, par rapport au montant des crédits approuvés pour 2018. Un récapitulatif des principaux facteurs contribuant aux variations entre les ressources approuvées pour 2018 et les ressources proposées pour 2019 figure aux sections III et IV du rapport du Secrétaire général.

Tableau 1

Total des ressources nécessaires (déduction faite des contributions du personnel)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2018			2019			Total net
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart	Total	Dépenses non renouvelables	Variation par	
						rappel à 2018	
(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	Augmentation/ (diminution)	(7) = (4) + (3)	
Militaires et personnel de police	94,0	103,3	9,3	41,5	–	(52,5)	50,8
Personnel civil	102 579,4	102 432,4	(147,0)	94 276,5	–	(8 302,9)	94 129,5
Dépenses opérationnelles	46 031,9	44 261,5	(1 770,4)	47 181,3	3 605,0	1 149,4	45 410,9
Total	148 705,3	146 797,2	(1 908,1)	141 499,3	3 605,0	(7 206,0)	139 591,2

7. Le Comité consultatif a obtenu, à sa demande, un tableau indiquant les dépenses effectives de la Mission au 30 septembre 2018 et les prévisions de dépenses pendant les derniers mois de l'année, ainsi que des explications concernant les écarts entre le budget approuvé de 2019 et les prévisions de dépenses de 2019, ventilées par catégorie de dépenses (voir annexe I). **Le Comité consultatif compte que de tels renseignements lui seront présentés dans les futurs projets de budget de la MANUA.** Il énonce ses observations et recommandations concernant la présentation des informations dans son rapport principal sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité (A/73/498).

1. Militaires et personnel de police

8. Le montant demandé au titre des militaires et du personnel de police pour 2019 est de 41 500 dollars, soit 52 500 dollars de moins que le montant des crédits ouverts en 2018. La variation s'explique, dans le contexte de l'examen stratégique de la Mission, par le retrait de deux des trois conseillers militaires le 1^{er} juillet 2018 et par le fait qu'il n'est pas demandé de ressources au titre des conseillers de police en raison de la cessation de service des conseillers de police civile à la même date (A/73/352/Add.4, par. 77 à 82).

9. Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale approuve les propositions du Secrétaire général relatives aux militaires et au personnel de police (MANUA) pour 2019.

2. Personnel civil

Tableau 2

Effectifs nécessaires

	Postes	Niveau
Effectif approuvé pour 2018	1 237	1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 7 D-1, 28 P-5, 57 P-4, 60 P-3, 7 P-2, 144 SM, 1 G(AC), 124 AN, 738 AL, 67 VNU
Effectif proposé pour 2019	1 206	1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 7 D-1, 28 P-5, 57 P-4, 61 P-3, 6 P-2, 140 SM, 1 G(AC), 124 AN, 710 AL, 68 VNU
Postes dont la création est proposée	6	1 P-3, 1 SM, 3 AL, 1 VNU
Postes dont la suppression est proposée	37	1 P-2, 5 SM, 31 AL

Abréviations : AL : agent local ; AN : administrateur recruté sur le plan national ; G(AC) : agent des services généraux (Autres classes) ; SGA : secrétaire général adjoint ; SM : agent du Service mobile ; SSG : sous-secrétaire général ; VNU : Volontaire des Nations Unies.

10. Un récapitulatif des effectifs nécessaires et des changements proposés figure au paragraphe 40 et dans les tableaux 4 et 5 du rapport du Secrétaire général (voir également le tableau 2 ci-dessus). L'effectif total proposé comprend 1 206 postes, à savoir 64 postes soumis à recrutement international [163 administrateurs, 140 SM et 1 G(AC)], 834 postes soumis à recrutement national (124 administrateurs et 710 agents locaux) et 68 postes de Volontaire des Nations-Unies, ce qui représente une diminution nette de 31 postes par rapport à l'effectif approuvé pour 2018 (A/73/352/Add.4, tableau 3). Les organigrammes faisant apparaître les catégories et les classes figurent à l'annexe I du rapport du Secrétaire général. Les effectifs nécessaires pour 2018 sont présentés par lieu d'affectation dans le tableau 5 du rapport du Secrétaire général et se répartissent comme suit :

- a) 748 postes au siège de la MANUA à Kaboul ;
- b) 275 postes dans les six bureaux régionaux ;
- c) 134 postes dans les cinq bureaux provinciaux ;
- d) 35 postes au Bureau d'appui de la MANUA au Koweït et Bureau d'appui commun de Koweït ;
- e) 9 postes dans les bureaux de liaison d'Islamabad et de Téhéran ;
- f) 5 postes pour les services de soutien au Siège.

11. Le Secrétaire général indique qu'il est notamment proposé : a) de supprimer 37 postes (1 poste d'administrateur, 5 postes d'agent du Service mobile, 31 postes d'agent local) et b) de créer 6 postes (1 poste d'administrateur recruté sur le plan local, 1 poste d'agent du Service mobile, 3 postes d'agent recruté localement et 1 poste de Volontaire des Nations-Unies) (ibid., tableaux 4 et 5 et par. 85, 93 et 102). Il précise également, s'agissant du personnel recruté localement, que les 82 postes temporaires d'agent local, dont 43 agents de sécurité et 39 opérateurs radio sur le terrain, seront financés en partie par les organismes, fonds et programmes selon un mécanisme de partage des coûts. En conséquence, les montants demandés représentent respectivement 30 % et 40 % du coût total annuel (ibid., par. 92).

12. Le Comité consultatif a été informé, suite à sa demande, qu'au 31 octobre 2018, 52 postes étaient vacants et que 29 postes étaient pourvus par du personnel temporaire assumant ses responsabilités habituelles et des responsabilités attachées à un poste plus élevé au titre d'une vacance de poste temporaire. Le Comité des commissaires aux comptes, dans son rapport de 2017 sur l'ONU, a constaté que l'octroi d'une

indemnité de fonctions à un fonctionnaire appelé à assumer les responsabilités attachées à un poste plus élevé que le sien n'avait pas été limité à des cas exceptionnels pendant l'exercice biennal 2016-2017 (voir [A/73/5 \(Vol. I\)](#), par. 93 à 99 et [A/73/430](#), par. 34 et 35)³. Le Comité consultatif a obtenu, à sa demande, une liste des avis de vacance temporaire et des postes occupés par des fonctionnaires percevant une indemnité de fonctions. Il constate que 9 membres du personnel percevaient cette indemnité au 30 septembre 2018. **Le Comité consultatif compte que tous les postes vacants soient pourvus dans les meilleurs délais et recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général d'achever rapidement le processus de recrutement aux postes actuellement occupés par des membres du personnel percevant une indemnité de fonctions.**

Suppression de 31 postes à la Section de la sécurité

13. Le Secrétaire général indique que, dans le cadre des changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de la Mission, il est envisagé de supprimer 23 postes d'agent de sécurité sur le terrain (agent local) suite à l'examen des fonctions de la Section de la sécurité [[A/73/352/Add.4](#), par. 46 d) i)]. Cette proposition s'explique par la décision de la Mission d'externaliser les services de sécurité afin de réduire les coûts pour l'Organisation et ne traduit pas une réduction des services qui seront fournis. Le Secrétaire général propose également de supprimer 8 postes d'agent de sécurité sur le terrain (agent local) dans les bureaux provinciaux de Faryab et Badakhshan [ibid., par. 76 b) et c)].

14. Le Comité consultatif a été informé, en réponse à ses questions, que lors de l'élaboration de son projet de budget pour 2019, la Mission s'était attachée à garantir que le transfert de fonctions spécifiques du Service de sécurité à des sous-traitants privés ne compromette pas la sécurité du personnel et avait fait réaliser à cet effet une évaluation par des spécialistes de la sécurité. Il a également été indiqué au Comité que la suppression envisagée de certains postes s'expliquait par la modification des prévisions de dépenses, suite au renforcement de la coopération entre la MANUA et d'autres entités (ibid., annexe II et par. 5 ci-dessus). En réponse à sa demande, le Comité a eu communication de renseignements supplémentaires concernant le coût des agents de sécurité fournis par le sous-traitant privé et l'augmentation des prévisions de dépenses relatives à certains services de sécurité, tels que ceux concernant les chiens d'intervention, entre autres. **Le Comité consultatif compte que tout arrangement concernant l'externalisation des services de sécurité n'aura pas d'incidence sur la sûreté et la sécurité du personnel et des locaux.**

*Coordonnateur résident/Représentant spécial adjoint du Secrétaire général/
Coordonnateur de l'action humanitaire*

15. Le tableau 9 du rapport du Secrétaire général indique les effectifs nécessaires au titre du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire (composante développement). Il a été précisé au Comité, qui avait sollicité des éclaircissements, que le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (développement) ne fera plus office de représentant résident du PNUD à compter du 1^{er} janvier 2019. Toutefois, il lui appartiendra de maintenir des relations avec l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre de son rôle de Coordonnateur résident/Coordonnateur de l'action humanitaire. Le Comité consultatif présente ses observations et recommandations concernant le système des coordonnateurs résidents dans son

³ Les dispositions régissant l'indemnité de fonctions figurent dans la disposition 3.10 du Règlement du personnel ([ST/SGB/2018/1](#)) et dans les instructions administratives [ST/AI/1999/17](#), [ST/AI/1999/17/Amend.1](#) et [ST/AI/2003/3](#).

rapport principal sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité (A/73/498).

16. Sous réserve des observations et recommandations formulées dans les paragraphes qui précèdent, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale approuve les propositions du Secrétaire général concernant le tableau d'effectifs de la MANUA en 2019.

3. Dépenses opérationnelles

17. Les ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles pour 2019 s'élèvent à 47 181 300 dollars, ce qui représente une augmentation de 1 149 400 dollars, soit 2,5 %, par rapport aux crédits ouverts pour 2018. Cette hausse s'explique par l'augmentation des dépenses au poste installations et infrastructures, d'un montant de 711 500 dollars et des dépenses afférentes aux communications et à l'informatique, d'un montant de 1 365 000 dollars.

Installations et infrastructures

18. Le montant demandé dans le rapport du Secrétaire général s'élève à 27 052 000 dollars (ibid., par. 111). Au vu des informations qui lui ont été communiquées à sa demande, le Comité constate que les dépenses effectives à la rubrique installations et infrastructures encourues ces cinq dernières années ont été régulièrement nettement inférieures au budget approuvé. **Compte tenu de la sous-utilisation des ressources pendant la période 2014 à 2017, le Comité consultatif recommande de réduire de 5 %, soit de 1 352 600 dollars, le montant des crédits demandés au titre des installations et infrastructures. Étant donné les niveaux de sous-utilisation, le Comité considère également qu'il importe de faire des efforts supplémentaires pour améliorer l'exactitude des futurs projets de budget.**

Communications et informatique

19. Le montant demandé au titre du poste communications et informatique pour 2019 s'élève à 7 116 800 dollars (A/73/352/Add.4, par. 120). Le Comité consultatif a eu communication de renseignements supplémentaires concernant le remplacement du matériel communications et informatique ayant dépassé sa durée de vie prévue, soit une dépense de 1 403 000 dollars, et été avisé que le montant demandé correspond à l'achat envisagé de matériel dans le cadre de la stratégie de remplacement du matériel ayant dépassé sa durée de vie. Il a été précisé que ce remplacement est conforme à la stratégie informatique et communications de l'Organisation qui prend en compte les menaces qu'un matériel périmé constitue pour la sécurité de l'Organisation. Le Comité a également reçu des informations sur les dépenses et constate que les prévisions de dépenses pour 2018 au titre du poste communications et informatique s'élèvent à 4 761 100 dollars, que les dépenses prévues pour le dernier trimestre de 2018 s'élèvent à 1 323 600 dollars et que le montant des crédits demandés pour 2019 est supérieur de 1 365 000 dollars au crédit ouvert en 2018, soit 5 751 800 dollars. **Le Comité consultatif constate avec préoccupation que la Mission ne semble pas avoir appliqué intégralement la stratégie de remplacement du matériel communications et informatique dans les délais prescrits et l'invite à prendre les mesures de remplacement voulues, comme le prévoit la stratégie informatique et communications. Il recommande que des renseignements détaillés relatifs aux prévisions de dépenses concernant le poste communications et informatique soient présentés à l'Assemblée générale, lorsqu'elle examinera le rapport du Secrétaire général.**

Voyages

20. Le Secrétaire général indique dans son rapport que le montant demandé, 1 480 800 dollars, servira à couvrir les voyages effectués au titre de la formation (316 400 dollars), d'autres activités (1 103 500 dollars) et d'autres frais connexes (60 900 dollars) (ibid., par. 108). Le Comité consultatif, suite à sa demande, a eu communication d'informations complémentaires concernant les frais de voyage de la MANUA et constate que les renseignements présentés sont incomplets, qu'aucune précision n'a été fournie concernant, entre autres, le nombre de membres du personnel effectuant des voyages, le nombre de jours de voyage et la nature du voyage. **Le Comité consultatif compte que des renseignements complets concernant les dépenses afférentes aux voyages lui seront communiqués dans des prochains projets de budget de la MANUA. Il recommande que des informations détaillées concernant les dépenses afférentes aux voyages soient fournies à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le rapport du Secrétaire général. Il recommande en outre de réduire de 5 %, soit de 74 000 dollars, les montants demandés au titre des voyages.**

Consultants

21. Dans son rapport, le Secrétaire général indique que le montant demandé, 186 800 dollars, servira à couvrir les dépenses liées aux services techniques et spécialisés de consultants chargés de dispenser aux membres du personnel de la Mission une formation dans des domaines tels que les élections, les affaires politiques, la sécurité, la gestion des risques, le perfectionnement des compétences en matière d'encadrement et le Programme de renforcement des capacités de gestion du personnel de la classe P-4 et de rang supérieur (ibid., par. 105). Suite à sa demande, le Comité consultatif a reçu des informations concernant la formation à effectuer. Il constate l'absence de détails quant aux services de consultants envisagés en 2019, et notamment quant aux objectifs à atteindre, au nombre de membres du personnel concernés et aux avantages escomptés. Le Comité constate également l'absence d'informations concernant le montant considérable demandé pour le Programme de renforcement des capacités de gestion (90 000 dollars). Il note en outre qu'il ressort des renseignements fournis que les dépenses effectives réalisées en 2018 au titre des consultants sont évaluées à 7 800 dollars, ce qui représente un taux d'exécution de 8,9 % tandis que les montants demandés pour 2019 sont en augmentation de 98 800 dollars par rapport au crédit ouvert en 2018, soit 88 000 dollars. **Le Comité consultatif recommande que des renseignements détaillés concernant les montants demandés au titre des consultants soient fournis à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le rapport du Secrétaire général.**

22. **Sous réserve des recommandations formulées aux paragraphes 18 et 20 ci-dessus, le Comité consultatif recommande d'approuver la proposition du Secrétaire général concernant les ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles.**

Bureau d'appui de la MANUA au Koweït et Bureau d'appui commun de Koweït

23. Des données concernant les arrangements de partage des coûts et la coopération en matière d'appui concernant le Bureau d'appui commun de Koweït financé sur le budget de la MANUA figurent aux paragraphes 66 à 69 du rapport du Secrétaire général. Les montants demandés pour la composante Bureau, financés au titre du budget de la MANUI figurent dans les prévisions de dépenses de la MANUI (voir [A/73/352/Add.5](#)).

24. S'agissant de la composante MANUA du Bureau d'appui commun de Koweït, le Secrétaire général propose de ramener le nombre de postes de 39 à 34, comme suit :

a) suppression de 3 postes à la Section des finances [1 poste de fonctionnaire des finances (adjoint de 1^{re} classe) (P-2) et de 2 postes d'assistant (finances) (agent du Service mobile)] ; b) suppression de 3 postes d'assistant chargé des ressources humaines (agent du Service mobile) à la Section des ressources humaines et c) création de 1 poste d'assistant (finances) (agent local) à la Section des finances.

25. S'agissant des changements à apporter à la structure du Bureau d'appui commun, le Secrétaire général indique qu'à l'issue d'une évaluation des ressources nécessaires pour le Bureau d'appui commun, il a été établi que le personnel nécessaire serait réparti parmi les principales missions desservies par le Bureau afin de veiller à ce que les coûts soient bien ventilés entre elles. Les principales missions clientes du Bureau commun sont la MANUA, la MANUI, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale (A/73/352/Add.4, par. 70 et 71). **Le Comité consultatif rappelle que le Bureau d'appui commun de Koweït a été créé pour répondre à un impératif de sécurité en Iraq, puis étoffé pour relocaliser un certain nombre de fonctions d'appui de la MANUA et d'autres missions (A/72/371, par. 71 et 72). Le Comité réaffirme qu'en vertu de la résolution 70/248 A de l'Assemblée générale, tout changement apporté au dispositif actuel et futur de prestation de services doit recevoir l'approbation de l'Assemblée (voir A/72/7/Add.47, par. 32).** Les observations et recommandations du Comité consultatif concernant le Bureau d'appui commun figurent dans son rapport principal sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité (A/73/498).

26. S'agissant de l'effectif du Bureau d'appui de la MANUA au Koweït, la proposition du Secrétaire général concernant les effectifs demeure inchangée, à 1 poste, celui de Chef du Groupe intégré déontologie et discipline (P-5), dont le titulaire continuera à faire rapport au Chef de cabinet, en poste à Kaboul [A/73/352/Add.4, par. 66 a)].

III. Recommandation

27. **Sous réserve des observations et recommandations formulées aux paragraphes 18 et 20 ci-dessus et dans son rapport principal (A/73/498), le Comité consultatif recommande d'approuver la proposition du Secrétaire général concernant les ressources nécessaires en 2019 pour la MANUA.**

Annexe

Montant estimatif des dépenses de 2018 et prévisions de dépenses en 2019

(Milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	1 ^{er} janvier-31 décembre 2018						Motif de la variation	Montant total demandé en 2019	Variation par rapport à 2018	Motif de la variation
	Budget approuvé	Dépenses effectives au 30 septembre	Dépenses prévues d'octobre à décembre 2018	Dépenses totales	Écart prévu	Taux d'exécution				
	1	2	3	4 = 2 + 3	5 = 4 - 1	6 = 4 ÷ 1	7	8	9 = 8 - 1	11
I. Militaire et personnel de police										
1. Observateurs militaires	54,4	75,8	7,3	83,1	28,7	152,8 %	Le dépassement anticipé en 2018 s'explique principalement par la comptabilisation dans le budget de 2018 de retenues sur le paiement final au titre du budget de 2017, en raison de la suspension des droits à prestations de tous les conseillers, dont la cessation de service était initialement prévue le 31 décembre 2017.	41,5	(12,9)	La variation s'explique principalement par le retrait de deux conseillers militaires sur trois le 1 ^{er} juillet 2018.
2. Police des Nations Unies	39,6	20,1	–	20,1	(19,5)	50,9 %	Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2018 s'explique principalement par le non-remplacement des conseillers de police à la fin de leur période de service en avril, malgré la disponibilité de crédits jusqu'au 30 juin 2018.	–	(39,6)	La variation s'explique principalement par le retrait de tous les conseillers de police civile en 2018.
Total (catégorie I)	94,0	96,0	7,3	103,3	9,3	109,8 %		41,5	(52,5)	
II. Personnel civil										
1. Personnel recruté sur le plan international	59 323,2	43 074,0	15 254,0	58 328,0	(995,2)	98,3 %	Le montant estimatif du solde inutilisé en 2018 s'explique principalement par le fait que les dépenses afférentes à la prime de danger ont été inférieures aux prévisions, les	59 564,9	241,7	La variation tient essentiellement à l'application d'un taux de vacances de postes de 7 % pour les membres du personnel

1 ^{er} janvier-31 décembre 2018										
Catégorie de dépenses	Budget	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Écart	Taux	Motif de la variation	Montant	Variation	Motif de la variation
	approuvé	effectives au	prévues	totales	prévu	d'exécution		total	par	
	1	2	3	4 = 2 + 3	5 = 4 - 1	6 = 4 ÷ 1	7	8	9 = 8 - 1	11
							absences du personnel ayant été plus importantes que prévu. Par ailleurs, les taux applicables aux dépenses communes de personnel ont été inférieurs aux prévisions (78,6 % en moyenne par rapport au taux approuvé de 81 %).			déployé en Afghanistan, en Iran (République islamique d'), au Koweït et au Pakistan et en République islamique d'Iran, alors que les taux approuvés s'établissaient à 14 % pour la période allant du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2018 et à 11,1 % pour la période allant du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2018.
2. Personnel recruté sur le plan national	39 051,4	33 027,6	7 652,0	40 679,6	1 628,2	104,2 %	Le dépassement prévu en 2018 s'explique principalement par les dépenses supplémentaires engagées pour couvrir les versements à la cessation de service dus aux membres du personnel recruté sur le plan national qui devaient quitter leurs fonctions le 31 décembre 2017, en application des plans d'opérations figurant dans le projet de budget pour 2018, mais qui ont été retenus six mois de plus, en attendant l'adoption du budget 2018 de la Mission, ainsi que pour couvrir l'augmentation des indemnités pour charge de famille qui a pris effet à compter du 1 ^{er} septembre 2017.	31 080,6 (7 970,8)		La variation tient principalement aux facteurs suivants : a) la proposition de diminution nette de 28 postes temporaires d'agent local ; b) le montant prévu au titre des traitements et des dépenses communes de personnel de 82 postes d'agent local (43 agents de sécurité et 39 opérateurs radio) pendant 4 mois et 7 mois respectivement, compte tenu d'un nouvel accord de partage des coûts entre la MANUA et les organismes, fonds et programmes ; c) la nécessité de maintenir

1 ^{er} janvier-31 décembre 2018										
Catégorie de dépenses	Budget	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Écart	Taux	Motif de la variation	Montant	Variation	Motif de la variation
	approuvé	effectives au	prévues	totales	prévu	d'exécution		demandé	par	
	1	2	3	4 = 2 + 3	5 = 4 - 1	6 = 4 ÷ 1	7	8	9 = 8 - 1	11
3. Volontaires des Nations Unies	4 204,8	3 244,8	180,0	3 424,8	(780,0)	81,4 %	Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2018 s'explique principalement par le fait que le taux de vacances moyen a été supérieur (11,8 %) au taux de 5 % qui avait été approuvé pour la période allant du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2018.	3 631,0	(573,8)	<p>l'effectif approuvé en 2017 des agents recrutés sur le plan national (1 112 postes temporaires) pendant 6 mois de plus, du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, avant l'adoption du projet de budget révisé de la Mission de 2018, puis la diminution nette de 250 postes temporaires soumis à recrutement national (suppression de 262 postes et création de 12 nouveaux postes) pendant la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018.</p> <p>La variation s'explique principalement par le calcul de la prime de danger sur l'ensemble de l'année, au lieu d'un semestre et par la conclusion d'un nouvel accord de partage des coûts avec le PNUD dans l'objectif de couvrir le financement des postes d'administrateur du Programme des Volontaires des Nations Unies, en vertu duquel il revient à la</p>

Catégorie de dépenses	1 ^{er} janvier-31 décembre 2018						Motif de la variation	Montant total demandé en 2019	Variation par rapport à 2018	Motif de la variation
	Budget approuvé	Dépenses effectives au 30 septembre	Dépenses prévues d'octobre à décembre 2018	Dépenses totales	Écart prévu	Taux d'exécution				
	1	2	3	4 = 2 + 3	5 = 4 - 1	6 = 4 ÷ 1	7	8	9 = 8 - 1	11
Total (catégorie II)	102 579,4	79 346,5	23 086,0	102 432,5	(146,9)	99,9 %		94 276,5	(8 302,9)	MANUA de financer 75 % du montant total des dépenses et au PNUD de verser le reliquat.
III. Dépenses opérationnelles										
1. Consultants	88,0	7,8	–	7,8	(80,2)	8,9 %	Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2018 s'explique principalement par la reprogrammation des activités de formation pour lesquelles il faut recourir à des services de consultant.	186,8	98,8	La variation tient essentiellement à des dépenses plus élevées que prévu au titre des services de consultants afin de mener à bien la formation concernant le Programme de renforcement des capacités de gestion à l'intention des fonctionnaires de la classe P-4 et de rang supérieur.
2. Voyages	1 482,5	1 041,4	407,1	1 448,5	(34,0)	97,7 %	Le montant estimatif du solde inutilisé en 2018 s'explique principalement par des dépenses moins élevées que prévu au titre des voyages du personnel à des fins de formation, en raison d'un recours accru à la formation interne.	1 480,7	(1,8)	Le montant demandé pour 2019 est quasiment analogue.
3. Installations et infrastructures	26 340,5	21 197,5	5 870,2	27 067,7	727,2	102,8 %	Le dépassement de crédits de 2018 s'explique principalement par le fait que les dépenses engagées au titre du matériel de génie, des pièces de rechange, des	27 052,0	711,5	La variation s'explique principalement par les dépenses supplémentaires encourues par rapport aux prévisions afin de

1 ^{er} janvier-31 décembre 2018										
Catégorie de dépenses	Budget	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Écart	Taux	Motif de la variation	Montant	Variation	Motif de la variation
	approuvé	effectives au	prévues	totales	prévu	d'exécution		total	par	
	1	2	3	4 = 2 + 3	5 = 4 - 1	6 = 4 ÷ 1	7	8	9 = 8 - 1	11
4. Transport terrestre	933,4	449,2	117,4	566,6	(366,8)	60,7 %	Le solde inutilisé prévu pour 2018 s'explique principalement par le fait qu'il a fallu acheter moins de pièces de rechange que prévu en raison de l'excédent disponible dans les stocks et que la consommation de carburant a été inférieure aux prévisions.	730,0	(203,4)	couvrir a) l'augmentation du coût des services de sécurité qui résulte de l'externalisation des fonctions rattachées à 31 postes d'agent temporaire de sécurité ; b) au remplacement des appareils de sécurité à rayons X dans de nombreux sites et c) à l'augmentation du coût des services d'entretien (y inclus les traitements du personnel), en conséquence de la fixation d'un salaire minimum pour les employés recrutés sur le plan local, que les prestataires de services de la Mission sont tenus d'appliquer. La variation découle principalement de la diminution des dépenses prévues au titre des pièces de rechange et de l'arrêt du remplacement des vitres balistiques délaminiées et fissurées en 2019.

1 ^{er} janvier-31 décembre 2018										
Catégorie de dépenses	Budget	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Écart	Taux	Motif de la variation	Montant	Variation	Motif de la variation
	approuvé	effectives au	d'octobre à	totales	prévu	d'exécution		total	par	
	1	2	3	4 = 2 + 3	5 = 4 - 1	6 = 4 ÷ 1	7	8	9 = 8 - 1	11
5. Transports aériens	9 221,6	7 698,8	1 071,9	8 770,7	(450,9)	95,1 %	Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2018 est essentiellement imputable au fait que la consommation de carburant aviation a été moins élevée que prévu.	8 741,9	(479,7)	La variation tient principalement à la réduction du nombre d'heures de vol (400 heures en moins pour les avions et 200 heures en moins pour les hélicoptères) par rapport au nombre total de 1 900 heures de vol approuvées pour 2018. Elle est due à l'optimisation de l'utilisation de la flotte aérienne de la Mission.
6. Informatique et communications	5 751,8	3 437,5	1 323,6	4 761,0	(990,8)	82,8 %	Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2018 s'explique principalement par le fait que les frais de transpondeur ont été moins élevés que prévu ainsi que par le report de l'achat de matériel informatique.	7 116,8	1 365,0	La variation tient au remplacement prévu de matériel vétuste, y compris des routeurs de bordure et des commutateurs centraux utilisés dans les bureaux locaux.
7. Santé	437,2	200,0	113,2	313,2	(124,0)	71,6 %	Le montant estimatif du solde inutilisé en 2018 s'explique principalement par des dépenses moins importantes que prévu au titre de l'achat de fournitures médicales et par l'absence de dépenses correspondant à l'entretien et à la réparation de matériel médical.	285,5	(151,7)	La variation s'explique essentiellement par le fait que les dépenses prévues au titre de cette catégorie seront moins importantes en raison de la conclusion d'un nouvel accord de partage des coûts pour les services médicaux communs. Le montant prévu couvrirait uniquement la part qui revient à la MANUA.

1 ^{er} janvier-31 décembre 2018										
<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Budget approuvé</i>	<i>Dépenses effectives au 30 septembre</i>	<i>Dépenses prévues d'octobre à décembre 2018</i>	<i>Dépenses totales</i>	<i>Écart prévu</i>	<i>Taux d'exécution</i>	<i>Motif de la variation</i>	<i>Montant total demandé en 2019</i>	<i>Variation par rapport à 2018</i>	<i>Motif de la variation</i>
<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4 = 2 + 3</i>	<i>5 = 4 - 1</i>	<i>6 = 4 ÷ 1</i>	<i>7</i>		<i>8</i>	<i>9 = 8 - 1</i>	<i>11</i>
8. Fournitures, services et matériel divers	1 776,9	1 211,9	114,0	1 325,9	(451,0)	74,6 %	Le montant estimatif du solde inutilisé pour 2018 s'explique principalement par le fait que les frais bancaires ont été moins élevés que prévu en raison de l'entrée en vigueur d'un nouveau contrat bancaire en mars 2017.	1 587,5	(189,4)	La variation est imputable à la diminution des frais bancaires, en conséquence du nouveau contrat.
Total (catégorie III)	46 031,9	35 244,0	9 017,4	44 261,4	(1 770,5)	96,2 %		47 181,2	1 149,3	
Total (déduction faite des contributions du personnel)	148 705,3	114 686,5	32 110,7	146 797,1	(1 908,2)	98,7 %		141 499,2	(7 206,1)	